

Coordination des conseils de quartier

Réunion du 10 octobre 2012

La séance est ouverte à 20 heures 10.

Participaient à la réunion : Patrick Petitjean, Alexandre Bailly (service municipal des relations avec la vie associative) et une douzaine de représentants des conseils de quartier de la ville.

Présents conseils de quartiers : 1 personne (Bas Montreuil Bobillot) ; 1 personne (Villiers Barbusse) ; 1 personne Solidarité Carnot) ; 1 personne (Jean Moulin/Beaumont), 1 personne (Etienne Marcel/Chanzy) ; 1 personne (Bas Montreuil République), 1 personne (Bel Air/Grands Pêcheurs/Renan), 1 personne (Ramenas/Léo Lagrange).

Excusés : 1 personne (La Noue/Clos Français) ; 1 personne (Branly Boissière)

I. Présentation du projet de Maison des Associations

Alexandre Bailly rappelle le cadre général du projet de Maison des Associations.

En avril 2011, la Municipalité a proposé aux associations de la ville de réfléchir au partenariat qui les liait à partir de trois axes principaux :

- l'élaboration d'une charte de la vie associative ;
- la création d'un Conseil de la vie associative, qui prendrait la suite du Conseil des associations mais auquel participeraient davantage de membres, sur des thématiques plus larges ;
- Le développement du centre de ressources de la Maison des Associations.

La réflexion a été lancée en février 2012, lors de l'Assemblée Générale des Associations, et a pris la forme de groupes de travail sur chacun de ces trois thèmes. Celui chargé de la Maison des Associations s'est réuni à plusieurs reprises et la clôture de la concertation est prévue pour le 17 octobre, à la Maison des Associations. Cette rencontre sera l'occasion d'une visite du bâtiment, afin de recueillir des propositions d'aménagement pour l'espace situé en rez-de-chaussée.

Quatre objectifs sont ressortis de ces ateliers :

- **aider au développement du mouvement associatif**
Il s'agirait pour la Maison des Associations de favoriser le partage d'expérience et la mutualisation entre associations (avec, par exemple, des apéros associatifs qui regrouperaient des associations évoluant dans le même domaine, des parrainages entre associations, des réunions d'informations collective en lien avec des enjeux nationaux, etc.). De par sa position centrale, la Maison des Associations pourrait aussi favoriser la diffusion d'informations par le biais d'une *newsletter*. Elle travaillerait aussi avec les différents réseaux locaux et nationaux (comme le réseau national des Maison des Associations) et ferait redescendre les informations aux associations montreuilloises. Son animation prendrait une

forme assez souple, avec quatre ou cinq associations du Conseil de la vie associative qui seraient associées à sa programmation.

- **renforcer les ressources offertes par la Maison des Associations**

Sur le plan technique, l'idée serait de développer un véritable programme de formation, en proposant notamment aux associations des ateliers restreints, avec un nombre limité de participants. La Maison des Associations assurerait également une veille des appels à projets. Sur le plan logistique, la Maison des Associations offre déjà des salles de réunions et un service reprographie. L'effort sera également axé sur la salle informatique, qui serait rendue plus accessible aux associations, avec des plages ouvertes sans réservations.

- **promouvoir la vie associative, la citoyenneté et la démocratie locale**

Associations et conseils de quartier travaillent à l'animation locale et à la promotion de la citoyenneté. L'idée serait donc d'ouvrir davantage la Maison des Associations à la démocratie locale, en en faisant un lieu ressource pour les habitants et les conseils de quartier, par la mise à disposition, au sein du centre de documentation, de documents divers sur les concertations en cours, et l'ouverture aux conseils de quartier des formations destinées aux associations.

- **travailler dans une logique transversale, thématique et territoriale**

L'idée serait de développer le partenariat entre la Maison des Associations et les antennes et centres de quartier, qui s'apporteraient un soutien mutuel. La Maison des Associations travaillerait à la rencontre des différents réseaux et réfléchirait, avec le CVA, aux problématiques communes à toutes les associations.

Ce projet ferait l'objet d'une évaluation fin 2013, avec les associations utilisatrices de la Maison des Associations.

Un participant souligne que, si la parution d'une *newsletter* est une idée intéressante, il faudra aussi garder en mémoire toutes les informations qui y auront été publiées. Alexandre Bailly souligne donc que la Maison des associations accueillera un centre de documentation précisément destiné à cet usage.

En réponse à une participante, qui estime que la Maison des associations pourrait aider les associations à obtenir des subventions de la part de fondations, Alexandre Bailly indique que la Municipalité recense déjà les appels à projets auxquels peuvent accéder les associations. Leur liste est accessible sur le site Internet de la ville, dans la rubrique consacrée à la vie associative (lien : <http://www.montreuil.fr/la-ville/vie-associative/la-ville-vous-soutient-et-vous-informe/financer-ses-projets-associatifs>)La Maison des associations acquerra également le guide Admical qui recense toutes les fondations et aidera les associations intéressées à les contacter.

Un participant se demande à qui s'adressera réellement la Maison des associations. Faire une demande à une fondation implique en effet une certaine professionnalisation de l'Association. Dès lors, s'adressera-t-elle des associations solidaires, généralement bénévoles, ou à des associations plus « professionnelles », susceptibles de monter des projets complexes ? Alexandre Bailly rappelle donc que la Maison des associations ne pourra pas se restreindre à une seule catégorie d'associations. L'idée serait surtout d'en faire une porte d'entrée, des généralistes de premier niveau, pour pouvoir orienter ensuite les associations vers les bons interlocuteurs.

Un participant regrette que les associations montreilloises ne puissent pas participer aux appels à projets destinés aux ZUS. Un autre souligne la nécessité de bien préciser la nature du travail qui pourra être réalisé par la Maison des Associations pour chaque type d'association.

En réponse à un participant qui s'interroge sur le statut du café La Pêche, Patrick Petitjean précise qu'il existe dans la ville des équipements municipaux, rattachés à un service, comme les centres sociaux. Le café La Pêche, lui, était une association autonome mais qui avait du mal à vivre. Il a donc été décidé en janvier dernier, d'en faire un équipement municipal rattaché au service de la jeunesse. La Maison des associations ferait pour sa part l'objet d'une autonomisation, avec une équipe spécifique dédié à son animation.

Concernant les rapports entre la Maison des Association et les conseils de quartier, l'idée serait qu'elle leur apporte un appui technique, avec par exemple des ateliers sur la création de blogs, de la documentation, etc. Elle leur donne déjà accès à son service reprographie et à ses salles de réunion. Elle pourrait aussi être identifiée comme un lieu où trouver des renseignements sur les conseils des quartiers. Elle leur apporterait donc une aide logistique mais leur accompagnement politique resterait l'affaire de la Mission citoyenneté. Les antennes de secteurs restent aussi des partenaires « de proximité » des conseils de quartier

Certains participants ne voient pas forcément d'un très bon œil l'idée de faire de la Maison des associations un lieu d'information sur les conseils des quartiers, par peur d'une confusion dans l'esprit des habitants. D'autres jugent au contraire utile de multiplier les points d'information sur les conseils des quartiers (dans les antennes et les centres de quartier, à la Mairie, etc.) et les panneaux d'affichage. Pour éviter toute confusion, plusieurs participants proposent que la Maison des associations soit rebaptisée « Maison des associations et de la citoyenneté ». L'idée que la CCQ se réunisse régulièrement à la maison des associations plutôt que dans une salle (variable) de l'Hôtel de Ville n'est pas retenue : le symbole « citoyen » que représente l'Hôtel de Ville est essentiel pour les participants.

En réponse à un participant, qui s'inquiète du manque de salles de réunions dans son quartier, Patrick Petitjean indique que l'ouverture d'une nouvelle salle de réunion est prévue début 2014 au rez-de-chaussée de l'ancienne friche Audax.

Une participante regrette qu'il n'y ait jamais de papier à en-tête à disposition des conseils de quartier à la Maison des associations.

En réponse à un participant, qui souligne la nécessité que la Maison des associations tienne des fichiers à jour, Patrick Petitjean indique donc qu'un nouveau logiciel sera expérimenté au printemps 2013. Si ce test s'avère concluant, il sera généralisé courant 2013.

II. Point sur la sécurité

La Coordination fera un point lors de sa réunion du 14 novembre sur la sécurité à Montreuil, avec le commissaire de police et Véronique Bourdais. D'ici là, différentes questions liées à la sécurité ont été relevées lors des dernières réunions de conseils de quartier. Elles seront posées le 14 novembre.

Outre ces questions, les participants souhaiteraient qu'un point global soit fait sur l'évolution de la délinquance dans la ville, sur les effectifs de la police municipale, de la police nationale et sur la répartition des tâches entre les deux. Ils souhaiteraient également que soit rappelé le numéro où contacter la police municipale.

Une représentante du quartier Ramenas-Léo-Lagrange déplore les actes de délinquance qui ont précédé l'organisation de la fête de quartier du 23 septembre (calicots lacérés, arrêtés municipaux endommagés, poubelles vidées sur le trottoir, balises détruites, etc.) et qui ont perturbé son déroulement (des voitures sont en restées stationnées sur les emplacements interdits et n'ont pas été enlevées par la police municipale, malgré les messages rassurants de Madame la Maire). Plus

globalement, plusieurs participants s'étonnent de l'attitude de la police et s'inquiètent pour la sécurité de leurs manifestations. Ils regrettent aussi que l'élue chargée de la tranquillité publique ne réponde pas aux mails qui lui sont adressés.

III. Voyage à Grenoble

Le voyage organisé à Grenoble à l'occasion des Rencontres de l'habitat participatif aura lieu du 16 au 18 novembre. Plusieurs personnes se disent intéressées pour y participer, sachant que trois places sont disponibles. L'un des thèmes principaux de cette année sera l'habitat participatif dans le logement social.

IV. Parole aux quartiers

Le Conseil de quartier des Ruffins a fait parvenir le compte-rendu de sa réunion du lundi 8 octobre à la Coordination qui en prend acte.

Le représentant du Conseil de quartier Branly Boissière s'excuse de ne pas pouvoir être présent ce soir en raison d'une réunion de son collectif.

Le Conseil de quartier Bas-Montreuil République a tenu une réunion consacrée à la présentation des habitations modulaires destinées aux populations roms. Il continuera dans les prochains mois à préparer cette installation et aimerait recueillir l'avis d'autres quartiers ayant connu une expérience de ce type.

La représentante du conseil de quartier Ramenas/Léo-Lagrange indique que sur les cinquante caravanes installées rue de la Montagne Pierreuse, quarante ont été déplacées sur un autre terrain, situé rue Edouard Branly, où elles vivent dans des conditions très difficiles. Patrick Petitjean précise donc qu'il ne s'agit pas d'une solution durable, l'idée étant de les faire accéder, dans le cadre de la MOUS, à un habitat modulaire, avant de leur faire rejoindre un habitat « normal ». Il ajoute qu'une partie des onze familles qui seront hébergées rue Paul Bert seront celles de la rue Edouard Branly dont le projet d'intégration sera le plus avancé.

Le 22 septembre a été organisée une balade urbaine dans le quartier Villiers Barbusse, sur le thème des sentiers dans la ville. Une vingtaine de personnes y ont participé et ont pu découvrir le quartier autrement. Cette initiative devrait être renouvelée au printemps prochain, puis en décembre.

Le Conseil de quartier Solidarité Carnot se réunira le 19 octobre prochain et évoquera, entre autres points, le déménagement de la Poste de l'avenue Gabriel Péri et l'installation d'un nouveau garage en lieu et place d'un ancien commerce, qui occasionne de nombreuses nuisances pour les riverains.

Le Conseil de quartier Jean-Moulin/Beaumonts tiendra une réunion le jeudi 18 octobre avec Jérôme Pilon pour évoquer les problèmes de circulation dans le quartier.

Le Conseil de quartier Ramenas/Léo Lagrange, qui a été désigné — avec le quartier Jean Moulin/Beaumonts — quartier pilote, prépare sa prochaine assemblée. Y seront présentés les nouveaux arrivants de l'antenne de quartier et évoqués diverses questions relatives à la vie du quartier. Plusieurs participants indiquent qu'ils souhaiteraient avoir davantage d'informations sur ces « quartiers-pilotes ». Patrick Petitjean propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la Coordination.

Le Conseil de quartier Bel Air/Grands Pêcheurs indique avoir organisé une opération de nettoyage fin septembre, dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » organisée par le groupe

de distribution E. Leclerc. Vingt-cinq personnes y ont participé et le Conseil de quartier essaiera de renouveler cette opération dans l'espoir qu'elle fasse « boule de neige » dans ce quartier en pleine refonte.

V. Calendrier de réélection des coordinateurs

Ce point est repoussé à une séance ultérieure.

VI. Divers

Patrick Petitjean rappelle que plusieurs sujets sont sur le feu : rencontres inter-quartiers, blog des conseils de quartiers (il faut une personne de chaque quartier pour sa gestion ; M. Rique se propose comme interlocuteur pour le quartier Bobillot), rencontres de la démocratie locale en février, etc. Il propose de les inscrire à l'ordre du jour de la réunion de décembre prochain, ainsi que le lancement de l'appel à candidatures pour réélire des coordinateurs.

Les coordinateurs invitent les autres membres de la Coordination à leur faire part des sujets qu'ils souhaiteraient voir évoqués lors des prochaines réunions.

La séance est levée à 22 heures 50.